



Direction  
Régionale  
de l'Équipement  
Lorraine  
Direction  
Départementale  
de l'Équipement  
Moselle  
Service de  
l'Aménagement et  
de l'Urbanisme

# Commune de ROSSELANGE

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

### MOUVEMENTS DE TERRAIN

PRESCRIPTION A.P. du 2 novembre 1999  
ENQUETE PUBLIQUE du 14 au 28 janvier 2000  
APPROBATION A.P. du 21 septembre 2000

ECHELLE 1/5000

**LEGENDE**

**R** ZONE ROUGE - RISQUE FORT  
PRINCIPE D'INCONSTRUCTIBILITE

**O1** ZONE ORANGE N°1 - RISQUE MOYEN  
CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS  
➡ étude des sols + étude géotechnique ou  
règle d'implantation ( 2h+4m )

**O2** ZONE ORANGE N°2 - RISQUE FAIBLE  
CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS  
➡ étude des sols

